Weber avait gracieusement compris le *Journal de Roubaix* dans son invitation, à laquelle le directeur et les rédacteurs n'ont pu se rendre

Quarante membres environ du *Cercle Weber* attendaient nos concitoyens à la gare du Nord pour les conduire à l'*Hôtel du Rhin*, où des appartements leur avaient été préparés.

A leur arrivée dans l'hôtel, les Roubaisiens furent accueillis aux sons de la *Marseillaise*, magistralement exécutée par une musique rangée dans la cour.

Au dessert du banquet, M. Henry Carette président du cercle Weber, prit la parole pour porter un toast à l'union des deux Sociétés, à leurs succès, à M. le commandant Argéliès, à leur prospérité. Il associa à ce toast la municipalité roubaisienne, et fit de M. Victor Delannoy et de son talent un portrait des plus flatteurs, et surtout des plus exacts.

Des applaudissements unanimes accueillirent ce discours prononcé d'une voix chaude, avec une éloquence entraînante, empreinte de cette esquisse amabilité qui est l'une des nombreuses qualités de M. Henry Carette.

Nos Roubaisiens répondirent à ce toast, et on se rendit ensuite au siége du Cercle Weber, où nos concitoyens furent accueillis par les acclamations de ceux des membres qui n'avaient pu assister au banquet.

M. Victor Delannoy fut l'objet d'une ovation enthousiaste, et on lui remit un magnifique bouquet.

Cette réception fut suivie d'une soirée musicale qui se prolongea jusqu'à trois heures et demie du matin.

Faire l'éloge du programme et de son exécution est superflu, puisqu'on sait que cette soirée était organisée par le Cercle Weber, cette société d'élite dont le plus humble exécutant est un artiste, et dont l'ensemble merveilleux peut défier victorieusement toutes les sociétés rivales.

Le lendemain, les membres du Cercle Weber firent, eux-mêmes, les honneurs de Bruxelles aux Roubaisiens qui repartaient le même jour, accompagnés des cris mille fois répétés de : « *Vive Roubaix* ! » auxquels ils répondirent par les cris de : « *Vive les Bruxellois* ! »

Cette fête a cimenté l'alliance de la « *Grande Harmonie* » et du « *Cercle Weber* » ; alliance née de sentiments d'estime et d'admiration réciproques et légitimes.

TENTATIVE DE SUICIDE. — Dans une de ces dernières nuits, le garde-barrière du passage à niveau du boulevard d'Halluin, aperçut à quelques mètres de sa cabine, une masse noirâtre à travers les rails. S'en étant immédiatement approché, il vit un individu couché sur la voie.

Il le releva et l'interrogea, mais ne pouvant obtenir aucune réponse, il attendit le passage d'une patrouille de police pour le faire conduire chez le commissaire.

Là, l'individu déclara se nommer André Lamotte, âgé de 40 ans, tisserand, demeurant rue Archimède, 115. Ce malheureux, marié et père de deux enfants, avait résolu de se suicider par suite de dessentiments de famille.

ACCIDENT. — Hier dans l'après-midi l'enfant des époux Coorens, demeurant rue de la Latte, est tombé, en jouant avec nu de ses frères perdant l'absence de sa mère, dans un chaudron d'eau bouillante placé imprudemment au milieu de la Chambre. Ce pauvre enfant, âgé de trois ans environ, a été assez fortement brûlé au ventre et aux reins. Cependant M. le docteur Mahieu qui lui donne ses soins espère que l'accident n'aura pas de suite graves.

LE CHEVAL qui avait été volé, dans la nuit de vendredi à samedi, chez M. Mulle, brasseur, rue de Lille, a été retrouvé à Tournai.

PETITS FAITS. — La police a arrêté un fileur de la rue Pellart, nommé Charles Moulin, pour coups et blessures volontaires sur une petite fille de trois ans.

Elle a également arrêté un charpentier nommé Toussaint Pirou, pour outrages envers un agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions.

LILLE

ARMÉE. — *Artillerie.* — M. Laforge, capitaine au 15e régiment d'artillerie, est classé au 9e, à Bastia.

M. Boca, capitaine à l'état-major particulier, aide-de-camp du général Moulin, est classé au 15e régiment.

M. Cathlin, capitaine au 1er régiment de pontonniers, passe au 2e régiment.

UN BANQUET MILITAIRE. — Hier, à six heures du soir, les capitaines du 43e de ligne ont offert un banquet aux cadres de leurs compagnies respectives, au restaurant du *Paon d'Or*, rue des Débris-St-Etienne.

La réunion, très gaie, s'est prolongée jusqu'à une heure assez avancée de la soirée.

MARIAGE. — Jeudi, à midi, en l'église de la Trinité, a été célébré le mariage de M. Louis de Forceville, officier de réserve au 3e chasseurs, et de Mlle Marie de Saint-Georges, fille du colonel comte de Saint Georges, professeur à l'Ecole supérieure de guerre, et de la comtesse, née de Vaticourt.

M. le colonel de Saint-Georges était récemment encore sous-chef d'état-major du premier corps d'armée.

PETITE CORRESPONDANCE

M. Desulenx, à Orchies. — Non.

L. S. à S... — Reçu lettre en retard.

A un démocrate mécontent. — Vous n'êtes pas le seul. Nous ferons pour le mieux.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

NORD

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Ont été nommés officiers d'Académie : Emile Bornecque, capitaine du génie, à Maubeuge ; Jean Fénéon, commandant l'école rég. du génie, à Arras ; Victor Zeude, colonel commandant le 16e dragons, à Cambrai ; Charles Bancourt, maire et délégué cantonal à Rinyaulcourt (Pas-de-Calais) ; Rinquin inspecteur primaire à Béthune (Pas-de-Calais) Rattel, inspecteur primaire à Arras.

Sont nommés officiers de l'instruction publique : MM. Camille Pruvost, principal du collége de Cassel ; Vital-Lirondelle, chargé d'enseignement spécial au lycée de Douai ; Joseph Barbaud, censeur des études au lycée de Saint Omer ; Pierre Boissard, chargé du cours de physique au lycée de Lille ; Florian Szumowski, chargé du cours de sixième au lycée de Valenciennes.

LE CANAL DU NORD. — Dans sa séance d'hier, la Chambre, sur la proposition de M. Sadi Carnot, a mis au second rang de son ordre du jour le projet du Canal du Nord.

COLLÉGES COMMUNAUX. — Les professeurs ci-après dénommés des colléges communaux sont promus de la troisième à la deuxième classe :

MM. Chanvin, professeur de seconde au collége de Cambrai ; Schmitt, professeur de mathématiques au collége de Dunkerque ; Boucher dommé, professeur de quatrième au collége de Condé sur l'Escaut ; Aubriet, professeur de mathématiques au collége de Béthune ; Bauer, professeur d'histoire au collége de Cambrai ; Bouchon, professeur de physique au collége de Dunkerque.

SURNUMÉRARIAT DES DOUANES. — Un concours pour l'admission au surnumérariat des douanes aura lieu le 19 février 1883. Les jeunes gens de 18 à 25 ans, qui seraient disposés à prendre part, sont invités à adresser leur demande avant le 4 février, au directeur des douanes de l'une des résidences désignées ci après : Boulogne sur-Mer, Dunkerque, Lille, Valenciennes.

— M. Auguste Bar, ancien notaire à la résidence d'Arleux (Nord), a été nommé notaire à Orchies, en remplacement de M. Warocquier, décédé. Il a prêté serment en cette qualité devant le tribunal civil de Douai.

ORCHIES. — Des bruits plus ou moins contradictoires circulent depuis quelques jours à Orchies sur la situation financière d'une des maisons les plus honorables de cette ville. Il paraît que les paiements sont suspendus et que l'on travaille à faire un inventaire pour connaître la position exacte de cette maison.

Cette affaire, qui a éclaté comme un coup de foudre, cause un grand émoi dans la population et dans tout l'arrondissement de Douai, surtout parmi les petits rentiers, industriels et commerçants.

GRAVELINES. — Une bélandre de lestage appartenant à M. Deron-Daulle et conduite par un nommé Louis, dit *quinze-cents francs*, a coulé à l'Ouest du port, pendant qu'on la chargeait de sable.

Le conducteur et deux hommes de tâche qui travaillaient à ce chargement, n'ont eu que le temps de se jeter à la mer et de gagner la côte à la nage, abandonnant la bélandre sous les eaux. On parvint à la renflouer à la marée basse.

DOUAI. — Un audacieux filou s'est présenté hier chez différentes personnes de cette ville, porteur de reçus faits au nom de la Mairie. Ces faux portaient même l'empreinte d'un timbre qui avait dû être obtenu à l'aide d'un compositeur.

Cet individu, qui est parvenu à faire deux victimes, est activement recherché par la police.

— Hier, à onze heures du matin, a eu lieu l'installation de M. Marignan, procureur général de la République près la Cour d'appel de Douai.

ARANCOURT. — Il y a quelques jours, un cultivateur, Lesne Valentin, constatait qu'on avait pris dans une de ses propriétés, non closes, quelques instruments aratoires. Presque en même temps il trouvait sur les murs de son habitation trois placards injurieux à son adresse. Il est probable que l'auteur ou les auteurs de ces méfaits seront bientôt connus.

HONNECHY. — Jeudi, à 9 heures du soir, des passants entendirent des plaintes sortant de l'abreuvoir de la commune. Ils s'approchèrent et retirèrent de l'eau un homme qu'ils reconnurent être un nommé Laine, lienri, âgé de 67 ans.

Laine s'adonnait à la boisson et on suppose qu'il sera tombé à l'eau après avoir fait de trop copieuses libations.

Le malheureux n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

MAZINGHIEN. — Si G... Adolphe avait vécu dans l'avant dernier siècle, il aurait été pendu haut et court ; ou du moins il eut été fustigé publiquement et enterré ensuite tout vivant dans quelque noir cachot.

Ce misérable se trouvant dans un cabaret où il chantait, remarqua que son père, au lieu de l'écouter attentivement, lui tournait le dos

Il alla droit à lui, le terrassa et voulut le forcer à demander pardon.

Comme le vieillard résistait, ainsi qu'il devait le faire, G... Adolphe, que nous ne savons comment qualifier, osa frapper son père à la figure et le relever à coups de pied.

PAS-DE-CALAIS

ARMÉE. — *Bureau de l'intendance.* — Par décision ministérielle en date du 8 janvier 1883, M. Girard, officier d'administration, adjoint de 2e classe, à Saint-Omer, a été désigné pour être employé au corps d'occupation de Tunisie.

M. Perroud, officier d'administration, adjoint de 2e classe à Versailles, a été désigné pour être employé dans la 1re région.

CALAIS. — Mgr Meignan, avant de quitter Calais, a voulu visiter l'église de Saint Pierre du Courgain (quartier habité par les marins).

— Mgr Meignan est revenu à Calais ; il a visité et dit la messe aujourd'hui samedi matin à 7 heures, au couvent des Franciscaines de la rue Eustache-St-Pierre, où il a visité également l'école des Frères fondée comme celles de St-Pierre par des souscriptions volontaires

Sa Grandeur nous quittera ce soir pour retourner à son siége d'Arras.

SAINT-PIERRE-LEZ-CALAIS. — Par arrêté préfectoral en date du 8 décembre dernier, la Société des Sciences industrielles de Saint Pierre-lez Calais, a été autorisée et ses statuts approuvés.

La première réunion aura lieu mardi prochain, à 8 heures du soir, à l'Hôtel de Ville de Saint Pierre-lez-Calais.

— La malle des Indes, débarquée la nuit dernière, allant à Brindisi, était composée de 923 sacs de dépêches.

— Mgr Meignan a visité aujourd'hui la paroisse du Sacré-Cœur, qui, bien que moins importante que celle de l'église St Pierre, compte encore 13 à 14,000 paroissiens.

Notre nouveau Prélat s'est rendu processionnellement du presbytère à l'église, que les habitants doivent à l'initiative de M. l'abbé Guerbreuque ancien aumônier du pensionnat du Sacré-Cœur. Ce prêtre dévoué a élevé ce monument grâce à des souscriptions. L'église avait été magnifiquement décorée pour la circonstance.

Comme à Notre Dame de Calais et l'église St-Pierre, Sa Grandeur a prononcé une éloquente allocution.

A St-Pierre comme à Calais, l'impression générale est très favorable au nouvel Evêque. Dans l'après-midi, Mgr Meignan a visité les pensionnats du Sacré-Cœur, des Dames de la Ste-Union et l'école des Frères, qui se trouvent dans la paroisse du Sacré Cœur.

— Notre honorable concitoyen, M. Leullette-Ridoux, directeur de la *Société Philharmonique* de Saint-Pierre, a été nommé officier d'Académie, pour services rendus à l'enseignement musical.

— Les funérailles de M. Desseilles père, vice-président de la Commission administrative de l'hospice et ancien lieutenant de la Compagnie des sapeurs pompiers, ont eu lieu samedi matin, à l'église du Petit-Courgain, au milieu de nombreux amis, parmi lesquels on remarquait M. le maire de St-Pierre.

— La société des *Sauveteurs du Calaisis* vient de procéder au renouvellement de son comité, qui est composé comme suit :

M. Matis, président ;
MM. A. Foulon et Delattre, vice-présidents ;
M. Vermeesch, trésorier ;
M. H. Pinet, secrétaire ;
MM. Forestier, Legrand, Bogaert, Lasquellec, Delannoy, administrateurs ;
M. Allain, collecteur.

— Lundi 15 janvier, à 8 heures, aura lieu, dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, le concert organisé par la musique municipale et des sapeurs pompiers, avec le concours de plusieurs artistes étrangers.

— LYCÉE DE SAINT-OMER. — M. Layec, licencié ès lettres, professeur de rhétorique et seconde au collége de Brioude, est chargé de cours de rhétorique au lycée de Saint-Omer, en remplacement de M. l'abbé Leblanc, démissionnaire.

BÉTHUNE. — Nous lisons dans la *Revue artésienne* :

« On a parlé beaucoup des oncles d'Amérique. Le fait suivant qui s'est passé hier, dans notre ville, démontre qu'eux seuls n'ont pas le privilége de faire des heureux par des héritages inattendus. Hier, dans l'après-midi, un monsieur bien mis, se présentait chez un riche propriétaire de Béthune et demandait à parler à Mme L..., femme de journée en service dans cette maison depuis nombre d'années. La bonne femme vint, tout en craignant qu'un malheur ne fût arrivé chez elle ; mais quel fut son étonnement et sa joie lorsque le monsieur en question lui annonça qu'une de ses parentes éloignées, riche veuve à Paris, venait de mourir en laissant un héritage considérable à partager entre un certain nombre de petits cousins. La part de la femme L... sera de 4,000 francs de rentes environ.

» On comprend la scène qui suivit : l'héritière lela son tablier et courut annoncer chez elle la bonne nouvelle. Cette petite fortune tombe à propos dans un ménage d'ouvriers honnêtes et estimés. »

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille **Jourdeuil-Cloux**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle **Nathalie Jourdeuil**, décédée à Wasquehal, le 11 janvier 1883, dans sa 80e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Vigiles qui seront chantées le dimanche 14 courant, à 4 heures 1/2, et aux Funérailles Solennelles qui auront lieu le lundi 15 dudit mois, à 10 heures 1/2, en l'église de Wasquehal. — L'assemblée à la maison mortuaire, près de l'église.

Ils vous prient aussi d'assister à l'Obit du Mois, qui aura lieu le lundi 12 février, à 10 heures 1/2, en la même église.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 16 janvier 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame **Stephanie-Camille-Augustine-Marie-Joseph Motte**, membre du Tiers-Ordre de Saint-François, épouse de Monsieur **Willebaud Wibaux**, décédée à Roubaix, le 16 décembre 1882, dans sa soixantième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vous êtes aussi priés d'assister à l'Obit qui les Dames de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul feront célébrer le mercredi 17 courant, à 8 heures, en la même église.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 16 janvier 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle **Coralie Parsy**, décédée à Roubaix, le 29 janvier 1882, dans sa vingt-sixième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille **Lezy-Salembier**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Louis-François-Emile Lezy**, pieusement décédé à Wattrelos, le 11 janvier 1883, à l'âge de 13 ans et 4 mois, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 15 dudit mois, à 11 heures, en l'église de Wattrelos. Les Laudes seront chantées à 10 heures 1/2. Les Vigiles auront lieu le même jour à 3 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, hameau du Laboureur, à 1 heures 3/4.

Les amis et connaissances de la famille **Laignel**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle **Sophie-Henriette-Thérèse Laignel**, décédée à Roubaix, le 12 janvier 1883, à l'âge de 81 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le lundi 15 janvier, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Services Solennels, qui auront lieu le mardi 16 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Chemin-de-Fer, 14.

Les amis et connaissances de la famille **Morello-Bourgeois**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Pierre-François-Joseph Morello**, décédé à Roubaix, le 11 janvier 1883, à l'âge de 63 ans et 1 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 14 courant, à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 15 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue 25 et 27.

Les amis et connaissances de la famille **Dubrocq-Panyels**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame **Elisa-Sylvie Panyels**, décédée à Wattrelos, le 12 janvier 1883, dans sa 69e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels de 2e classe, qui auront lieu le lundi 15 janvier 1883, à 9 heures 1/2, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la vieille-Place

Vous êtes aussi prié d'assister à l'Obit du Mois, qui sera célébré le lundi 12 février, à 9 heures, en la même église.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 15 janvier 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame **Hyacinthe-Joséphe Houzet**, veuve de Monsieur **François Delcroix**, décédée à Roubaix, le 9 janvier 1882, dans sa quatre-vingt-quatrième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 15 janvier 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur **Jean-Baptiste-Joseph Cochaveux**, teinturier, époux de Dame **Marie Vandenbulcke**, décédé à Roubaix, le 13 janvier 1882, à l'âge de quarante quatre ans et sept mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois de la Chasse sera célébré en l'église de Croix, le lundi 15 janvier 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame **Catherine-Augustine Leman**, épouse de Monsieur **Louis Scottée**, décédée à Croix, le 6 décembre 1882, dans sa cinquante-septième année. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Monsieur **Désiré Gersem** a la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'il vient d'éprouver en la personne de Dame **Marie-Agnès Pont**, son épouse, décédée à Roubaix, le 12 janvier 1883, dans sa 36e année, et vous prie de vouloir bien considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 14 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fort, 30.

BELGIQUE

BRUXELLES. — *Les frères Peltzer.* — Voici l'état actuel de ces deux criminels : L'on continue à être l'être insouciant que l'on a vu lors du procès ; *il espère s'en tirer avec 10 ou 15 ans de réclusion et compte sur l'avenir*, sur la chance, sur le hasard pour recouvrer à cette époque la liberté. Armand n'a pas repris courage depuis sa condamnation à mort ; il ne parle plus, ni désire plus voir personne, même ses avocats. Son découragement est complet. Il n'espère pas en la Cour de cassation et ne compte nullement sur un second jugement. Ses gardiens, en présence de son désespoir, ont redouté un suicide ; ils ne lui ont laissé ni couteau ni aucun instrument tranchant. Nuit et jour, ils ne le perdent pas de l'œil.

Mme Peltzer, accompagnée de James, vient rendre chaque jour visite à ses fils ; tant que la Cour de cassation n'aura pas statué sur leur sort, la pauvre mère aura le droit de franchir les murs de la prison.

La petite Mariette est en Allemagne chez son grand'père, où elle va habiter définitivement. C'est encore le grand'père qui va payer certains frais du procès.

NAMUR. — Il se confirme, d'après l'*Echo de Namur*, que le malheureux dont le cadavre a été trouvé dans le bois de Lavaupuée, serait un comptable parisien du nom de Georges Georgen.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LYON

PROCES DES ANARCHISTES

Lyon, 13 janv.

Le président annonce qu'il a reçu une nouvelle lettre de menaces, ajoutant que ces lettres n'empêcheront nullement le tribunal de juger avec conscience et intégrité.

M. Bordat se défend lui-même. Il nie que les anarchistes veuillent détruire la propriété, la famille et la patrie.

Il dit : « Nous sommes d'accord sur un seul point : l'abolition de la religion. »

M. Bordat nie ensuite l'organisation et l'existence même de l'Internationale.

Bordat finit sa plaidoirie.

Il dit qu'il apprit par un employé de la préfecture que M. Valadier, aujourd'hui fugitif, qui écrivait dans l'*Etendard* des articles incendiaires, était payé par l'administration.

La police refuse, malgré la demande du président, de nommer cet employé de la préfecture.

Les avocats de la défense demandent que M. Terrantin, commissaire spécial vienne déclarer de qui il tient ces renseignements contenus dans sa déposition.

Ils annoncent qu'ils déposeront des conclusions en ce sens.

VARIÉTÉS

CHANZY

Les livres et les journaux ont beaucoup moins parlé du général Chanzy que de M. Gambetta. Celui qui a rendu à son pays le plus de services laissera le moins de trace dans la littérature contemporaine.

Dans les livres publiés depuis 1870, le nom de Gambetta revient sans cesse, celui du général Chanzy, au contraire, se trouve rarement prononcé ; il méritait mieux cependant : car notre histoire lui doit une belle page.

Après la guerre, le général Chanzy a publié un volume de documents sur la campagne de l'armée de la Loire. Nous empruntons à cet ouvrage le récit très émouvant de la bataille du Mans :

BATAILLE DU MANS

«Le général en chef, sentant qu'il fallait stimuler le zèle et l'énergie de tous, parcourut le 11 décembre au matin le front des troupes depuis les Tuileries, par le Tertre-Rouge et les hauteurs de Changé, jusqu'à celles d'Yvré-l'Evêque, s'assurant que les dispositions étaient bien prises, annonçant qu'il venait d'obtenir du ministre le droit de récompenser sur le champ de bataille tous les dévouements, comme aussi de réprimer avec la dernière rigueur toutes les défaillances.

»La neige, qui couvrait le sol sur une grande épaisseur, avait cessé de tomber ; le temps était froid, l'atmosphère complètement dégagée : on pouvait suivre au loin les divers mouvements qu'allait entraîner la bataille. Soldats et officiers, pressentant la gravité de la situation, mais convaincus de la nécessité de combattre, étaient pleins de confiance.

»Dans la matinée, la 1re division du 21e corps, poursuivie avec tant d'acharnement la veille, ne fut d'abord que faiblement attaquée. Ce ne fut que dans l'après-midi que l'ennemi, qui avait traversé l'Huisne à Connerré, assaillit un bataillon du 58e de ligne qu'il força à la retraite, pour marcher sur Montfort et Pont-de-Gennes. Le général Jaurès se portant lui-même en avant avec une compagnie de fusiliers marins, trois compagnies du 94e et trois compagnies de marins, refoula les Allemands, malgré une vive fusillade qui nous coûta sept hommes et cinquante blessés. Cette action vigoureuse assurait la défense du Pont-de-Gennes.

»Pendant ce temps, l'attaque se prononçait à droite et à gauche sur la division de Bretagne et sur la 2e division. A neuf heures du matin, le général Collin était aux prises, à Coloom et au Chêne, avec des colonnes qui s'avançaient protégées par le feu de deux batteries établies sur les hauteurs de Connerré, et couvertes par la chaussée du chemin de fer.

»A midi l'action était générale sur tout le front de la 2e division. A droite, le 56e de marche soutenait beaucoup du feu combiné de l'artillerie et de l'infanterie prussiennes cherchant à nous déloger de nos positions ; le général Collin dut le faire soutenir par quatre compagnies du 10e bataillon de fusiliers marins. Au centre, le bataillon d'Ille-et-Vilaine le tint courageusement pour se maintenir ; il en était de même au Chêne et à Coloom.

»Partout la fusillade était vive, meurtrière; l'ennemi de ce côté étant en force considérable et très entreprenant. Jugeant qu'il ne pourrait conserver toutes ses positions, trop étendues pour le nombre de troupes dont il disposait, le commandant de la 2e division se décida à se replier sur la seconde ligne qui lui avait été assignée.

»Ce mouvement s'exécuta avec beaucoup d'ordre sous la protection de trois bataillons d'Eure-et-Loir, échelonnés sur les crêtes à l'ouest de Grands-Veaux, tandis que la 2e brigade venait occuper les hauteurs et les bois que traverse la route de Saint-Célerin à Lombron ayant deux bataillons en potence devant Saint-Célerin. Le lieutenant colonel Des Moutis sut contenir de ce côté les efforts de l'ennemi. Malheureusement, à la fin de la journée, la 1re brigade se replia, prématurément et sans ordres, sur les coteaux de Lombron, que le général Collin essaya en vain de lui faire reprendre au moment où le jour finissait : il ne parvint qu'à faire occuper fortement les fermes du Cascin, de la Chaussée, du Chêne Verget, de Lépérie dans la vallée de Puisseaux, et à fortifier la position de Loresse, sur laquelle l'ennemi ne manquerait pas de se porter le lendemain. Les pertes dans cette journée avaient été sensibles, en officiers surtout ; plus de cent avaient été atteints, et dans son rapport officiel, le général Jaurès évalue à plus de 3,000 les hommes tués, blessés ou disparus. Il faut dire toutefois que, parmi ces derniers, un grand nombre s'étaient débandés à la nuit et rejoignaient pour la plupart leurs corps les jours suivants.

∴

»Pendant que ces faits se passaient devant le front des 1re et 2e divisions du 21e corps, la 3e n'avait, en avant de Chanteloup, que des engagements partiels de tirailleurs, et ne perdait pas de terrain.

»Sur l'Huisne, l'ennemi allait faire de sérieux efforts contre le plateau d'Auvours et les hauteurs d'Yvré-l'Evêque, défendus par la 2e division du 17e corps et la division de Bretagne du 21e, sous le commandement supérieur du général de Colomb. Dès la veille, les trois batteries de la 2e division avaient pris position sur le plateau, et dans la matinée, elles avaient été renforcées par deux batteries de la réserve, sous le commandement du chef d'escadron Isaac. Cette artillerie assurait la défense du terrain d'Auvours, qui, coupé de bois, sillonné de retranchements, domine d'un côté la vallée de l'Huisne, de l'autre la voie ferrée et les routes de Paris et d'Orléans, par Saint-Calais.

»Sur les hauteurs de Luart et de la Croix, les 15e et 16e batteries du 17e régiment, tirées du 17e corps, concouraient avec les batteries de la division Goujard et une section de mitrailleuses américaines placée sur la route d'Yvré, au dessous des épaulements du Luart, pour protéger la rive droite et toute la vallée de l'Huisne entre l'aile gauche des troupes de l'amiral et celles occupant Auvours.

∴

»La lutte commença de bonne heure contre ces dernières positions. La batterie du Luart répondait difficilement à une batterie prussienne postée sur un mamelon couvert qui commande les Arches, le général en chef fit avancer, vers deux heures, une section de 12, qui contrebattit très avantageusement l'artillerie ennemie et put prendre d'écharpe les pièces que les Allemands disposaient à droite et à hauteur de Changé.

»En même temps, on apercevait un grand nombre de tirailleurs précédant des colonnes qui, profitant des peupliers et des nombreux bouquets de bois, dont le terrain est couvert, marchaient dans la direction d'Yvré l'Evêque sur la gare du chemin de fer. Chaque fois que ces masses apparaissaient distinctement à travers les éclaircies du paysage, le feu des batteries de la division de Bretagne, et principalement celui des mitrailleuses habilement dirigé par le commandant Perron, les mettait en désordre et les forçait à se rejeter en arrière. Le combat se soutint ainsi, avec avantage pour nous en avant d'Yvré, jusqu'à la nuit.

»Il n'en était pas de même au plateau d'Auvours. Vers midi, les troupes de la gauche du général Goujard avaient évacué Champagné attaqué par des forces très supérieures et s'étaient repliées sur le pont de Parence, qu'elles gardaient.

»Sur le plateau, le 51e avait perdu du terrain mais jusqu'à deux heures l'affaire se borna à un échange d'obus et en combats d'avant poste tout à notre avantage.

»Dans l'un d'eux, à la station du chemin de fer, vingt-cinq hommes du 48e de marche détruisirent presque complétement une compagnie prussienne. A deux heures, l'ennemi ayant pu se tenir à Champagné et y organiser une attaque, gravit les pentes d'Auvours et déboucha brusquement sur le plateau. Pendant une heure, les mobiles du corps de Bretagne et le 51e soutenus par des mitrailleuses, résistèrent énergiquement, mais ils finirent par lâcher pied, abandonnant trois mitrailleuses. Installés dès lors sur la position perpendiculairement à nos lignes, les Allemands purent battre le plateau dans toute sa longueur, tandis que l'artillerie de la plaine qui s'était rapprochée, le battait de face.

»Cette situation ôta à nos jeunes troupes le sang-froid et la hardiesse qui leur eussent été nécessaires pour en sortir. Le mouvement de retraite s'accentua de plus en plus ; il devint définitif après l'échec d'un bataillon du 48e qui essaya en vain de reprendre l'offensive. Le général Pâris ne put contenir un désordre fâcheux et ne retira qu'à grand'peine son artillerie, en laissant aux mains de l'ennemi trois pièces démontées.

∴

»Le général Goujard défendait cependant vigoureusement les ponts d'Yvré. Devant la panique de la 2e division, le général de Colomb donna au commandant des troupes de Bretagne l'ordre de reprendre Auvours, coûte que coûte. Cette mission périlleuse était en bonnes mains : le général Goujard se mettant lui-même à la tête d'une colonne d'attaque d'environ deux mille hommes, composée du 1er bataillon des volontaires de l'Ouest, des mobiles des Côtes-du-Nord et de quelques débris ralliés du 17e corps aborda résolument la position et la reprit après une action des plus brillantes et des plus vigoureusement menées.

»Les volontaires de l'Ouest s'étaient montrés héroïques. Ils avaient soutenu sans hésitation la terrible fusillade qui les accueillit et s'étaient battus corps à corps, mais leurs pertes étaient considérables. Les autres troupes les avaient imités. Le général Goujard avait eu son cheval percé de six balles ; le général en chef le nomma, sur le champ de bataille, commandeur de la Légion d'honneur.

»Ainsi donc, sur les deux rives de l'Huisne, le général Jaurès et le général de Colomb étaient à la nuit encore, maîtres des positions qui assuraient la défense du Mans de ce côté.

»Sur la droite de nos lignes, dans le secteur, sous les ordres de l'amiral Jauréguiberry, les choses étaient menées par lui avec son entrain et sa vigueur habituels, et le succès était des plus satisfaisants.

»Parti le matin à quatre heures de Château-du Loir, il arrivait à neuf heures à Pontlieue, ramenant neuf mille hommes appartenant principalement aux colonnes Bérard et Jobey, qu'il avait dès la veille dirigées sur le Mans. En outre, il donnait l'ordre au colonel Marty de hâter sa marche de Marigné sur la position qu'il devait occuper, mais sur laquelle il ne put déboucher avant trois heures et demie. De ce qu'il ramenait, l'amiral avait organisé, indépendamment de la brigade Desmaisons, une division de deux brigades sous le commandement du général Le Bouédec, qui venait d'être mis à sa disposition ; la première, forte de trois bataillons du 41e de marche, d'un bataillon du 71e mobiles et d'une batterie de 4 sous les ordres du colonel Bérard ; la deuxième, de trois bataillons du 40e de marche, du 16e bataillon de chasseurs à pied, d'une batterie de 4 et de deux cent cinquante cavaliers du 2e chasseurs mixte sous les ordres du colonel Jobey.

∴

»Déjà, vers huit heures du matin, la batterie du capitaine Delahaye, composée de trois mitrailleuses (19e du 10e régiment), placée derrière des épaulements sur la route de Parigné-l'Evêque, avait ouvert son feu sur des colonnes ennemies qui traversaient la route pour se porter sur les points où les attaques de la journée devaient se produire. Ce tir à bonne portée avait jeté un grand désordre dans ces colonnes. Derrière la batterie Delahaye, deux pièces de 8 de la division Roquebrune, tirant par dessus les mitrailleuses, aidèrent beaucoup à cet effet. Les troupes de la division Jouffroy prenaient alors leurs positions au-dessus de Changé, appuyant leur droite à la gauche de la division Roquebrune à cheval sur la route de Parigné.

»La division Deplanque, 1er du 16e corps bordait ensuite le chemin aux Bœufs jusqu'à la Tuilerie, qu'occupait les nouveaux contingents de la Bretagne du général Lalande se reliant sur leur droite aux troupes du général Barry, auxquelles était confiée la mission de défendre le terrain entre les routes de Tours et de la Flèche, en s'appuyant sur la Sarthe au dessus d'Arnage et en couronnant les escarpements qui dominent le chemin aux Bœufs sur cette partie des lignes. A midi, l'action, dans le secteur aux ordres de l'amiral, se dessina sur la gauche par une vive fusillade partant des bouquets de pins aux abords de Changé. Deux régiments de la division de Jouffroy soutenaient ce premier effort. L'intention de l'ennemi paraissait être de tourner notre gauche et de pénétrer dans la vallée de l'Huisne ; l'amiral y porta la brigade Desmaisons, qu'il avait maintenue comme réserve à Pontlieue, en même temps qu'il faisait appuyer de ce côté une partie de la division Roquebrune.

»C'est en conduisant ces renforts qu'un des officiers les plus vigoureux de l'armée, le lieutenant colonel de Lamboilly, sous chef d'état-major du 16e corps, fut mortellement blessé.

∴

»Le combat s'étendit bientôt jusqu'à la route de Parigné, devint de plus en plus acharné, et se continua avec des alternatives de succès et de revers. Vers trois heures, la gauche tenait bien, mais au centre, nos troupes, qui avaient brûlé une grande partie de leurs munitions, commençaient à faiblir entre Changé et la route de Parigné. L'ennemi avait même pu se glisser dans les bois très touffus en avant de ces positions, et s'approcher assez près de nos batteries de la route de Parigné pour faire craindre qu'il ne les enlevât.

»Les troupes du colonel Bérard venaient heureusement d'arriver ; le 41e de marche tomba à la baïonnette sur les assaillants, qu'il força à reculer après leur avoir fait des prisonniers, et put s'établir sur la route même, à douze cents mètres en avant de nos batteries, position qu'il conserva toute la journée, en repoussant avantageusement toutes les nouvelles attaques que les Allemands purent essayer.

»Sur la gauche, le général Desmaisons était entré en ligne. Nos troupes, qui s'étaient un instant retirées faute de munitions, ayant été réapprovisionnées, l'offensive fut reprise avec entrain, et l'ennemi fut maintenu depuis la Tertre jusqu'aux bordes de l'Huisne. Les batteries de la